

Identification		Numéro de dossier : 1073050006
Unité administrative responsable	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction	
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement	
Sommet	-	
Contrat de ville	-	
Projet	-	
Objet	Approuver la modification du règlement concernant les permis et certificats numéro 1051, tel qu'amendé afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme	

Contenu

Contexte

Décision(s) antérieure(s)

CM04 0835 : Adoption du Plan d'urbanisme révisé de la Ville de Montréal (23 novembre 2004).

CM05 0477 : Adoption du règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le chapitre de l'arrondissement Pierrefonds/Senneville

CM05 0481 : Adoption du règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le chapitre de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Sainte-Anne-de-Bellevue

Description

Dans le but d'en faire la concordance au plan d'urbanisme et au document complémentaire du plan d'urbanisme, le présent projet d'amendement vise à modifier le règlement le règlement concernant les permis et certificats numéro 1051 tel que mentionné dans le règlement de concordance joint au présent document.

Justification

La Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises propose, au Conseil d'arrondissement, de modifier le règlement concernant les permis et certificats numéro 1051, tel qu'amendé afin d'assurer la conformité au plan d'urbanisme.

Aspect(s) financier(s)

Impact(s) majeur(s)

Opération(s) de communication

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

- Comité d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal: 23 mars 2007.
- Assemblée publique de consultation (organisée par l'Office de consultation publique de Montréal).
Simultanément, assemblée publique de consultation pour le projet de règlement de concordance :15 mai 2007.
- Règlement modifiant le Plan d'urbanisme au comité exécutif : 8 août 2007.
- Adoption par résolution du règlement modifiant le plan d'urbanisme (avec ou sans changement) par le conseil de ville : 27 août.

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

Conformément à la procédure prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme touchant le règlement de concordance et la conformité au plan d'urbanisme

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier
Denise BLANCHARD
Secrétaire de direction
Tél. : 514 624-1201
Télécop. : 514 624-1333

Endossé par:
Pierre P ROCHON
Directeur
Tél. : 514 624-1294
Télécop. : 514 624-1333
Date d'endossement : 2007-03-22

Numéro de dossier :1073050006

Numéro de dossier : 1073050006	
Unité administrative responsable	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement
Sommet	-
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Approuver la modification du règlement concernant les permis et certificats numéro 1051, tel qu'amendé afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme

Approuver la modification du règlement concernant les permis et certificats numéro 1051, tel qu'amendé afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme

-- Signé par Jacques CHAN/MONTREAL le 2007-04-11 10:30:04, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Numéro de dossier : 1073050006

**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance spéciale du lundi
16 avril 2007

Résolution: CA07 29 0125

Special Sitting of Monday
April 16, 2007

AVIS DE MOTION

NOTICE OF MOTION

Le conseiller Christian G. Dubois donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera présenté un règlement modifiant le règlement 1051 concernant les permis et certificats pour modifier les articles 26, 40 et 42 afin d'introduire les exigences relatives à l'identification des arbres devant être coupés et pour modifier l'article 42 relativement à l'aménagement d'un stationnement, d'une entrée charretière ou d'une allée de circulation afin de refléter les modifications au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Councillor Christian G. Dubois gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, a by-law will be presented modifying by-law 1051 on permits and certificates to modify sections 26, 40 and 42 in order to insert the requirements related to the identification of trees to be cut down and to modify section 42 concerning the layout of parking spaces, parking entrances or traffic lanes in order to reproduce the modifications to Ville de Montréal Planning Programme, Borough of Pierrefonds-Roxboro.

40.01 1073050006

Monique WORTH

Jacques CHAN

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire substitut d'arrondissement
Substitute Secretary of the Borough

Signée électroniquement le 18 avril 2007